

**Zeitschrift:** Rapport / Bibliothèque nationale suisse  
**Herausgeber:** Bibliothèque nationale suisse  
**Band:** 27 (1927)

**Artikel:** Rapport sur l'année 1927  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-362206>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE

---

## Rapport sur l'Année 1927

---

La Commission de la Bibliothèque s'est réunie trois fois. Le Conseil fédéral a confirmé ses membres dans leurs fonctions pour une nouvelle période de trois ans à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1927. Malheureusement, elle s'est vu enlever par une mort subite, le 30 novembre dernier, l'un des plus dévoués d'entre eux, M. le Conseiller national Otto de Dardel, qui siégeait dans son sein depuis 1924. Il avait présidé en automne 1926 la Commission du Conseil national pour la question du nouveau bâtiment et formait, entre l'autorité législative, dispensatrice des crédits, et la bibliothèque, un trait d'union particulièrement utile au moment où celle-ci va entrer dans une nouvelle et importante phase de son développement. Le Conseil fédéral lui a donné comme successeur, le 24 janvier 1928, M. Albert Malche, conseiller d'Etat à Genève.

*Nouveau bâtiment.* Le concours d'architecture pour les plans du nouveau bâtiment a été ouvert le 14 Avril et clos le 1<sup>er</sup> Octobre. Le jury, dont le président de la Commission faisait partie à titre de membre et le directeur comme membre adjoint, s'est réuni le 10 octobre au Palais du Parlement sous la présidence de M. Jungo, directeur des constructions fédérales, pour examiner les 100 projets reçus : aucun de ceux-ci ne donnant entière satisfaction, il a décidé de ne pas décerner de premier prix, mais a alloué des primes (en tout fr. 18.000) aux six meilleurs projets. Nous renvoyons d'ailleurs pour de plus amples détails au rapport circonstancié dans lequel il a consigné, en date du 15 octobre, les résultats de ses délibérations (voir Bulletin Technique de la Suisse Romande 1927, Nos 23-25 et Schweizerische Bauzeitung, Bd. 90, S. 296-298, 325-327, 348-349).

Il faut noter en passant, à titre de curiosité, qu'un des projets, celui portant le motto : 11 3/4, s'est révélé, après coup, avoir pour auteur un écolier zurichois, à peine âgé de douze ans (voir Der Schweizer Kamerad 1928, page 106). Eliminée, il est vrai, dès le premier tour, l'œuvre de ce petit prodige de zèle et de précoce intelligence « se tenait » cependant assez bien, à côté de celles d'architectes diplômés, pour n'avoir éveillé chez personne le moindre soupçon de son origine.

Les intéressantes suggestions fournies par le concours ainsi que par un bon projet présenté hors concours par M. Bischoff, architecte des Constructions fédérales, seront utilisées dans l'établissement des plans définitifs. L'exécution de ces derniers a été confiée (Janvier 1928) aux auteurs des trois meilleurs projets : MM. A. et E. L. Oeschger, à Zurich, Jos. Kaufmann, à Zurich, et Emil Hostettler, à Berne. La commission, qui a examiné à son tour, à l'occasion de sa séance du 27 octobre, les projets présentés, a adopté sur la proposition du directeur et remis à la direction des constructions fédérales les « Directives » suivantes dont les architectes auront à tenir compte :

*Implantation et accès.* La forme fermée (Blockbau), plus économique, entraîne l'éclairage vertical des salles publiques et l'aération artificielle.

La forme ouverte, avec ailes (Flügelbau), entraîne l'augmentation des distances, une disposition moins économique, mais permet l'éclairage latéral des salles et une meilleure aération.

Le type intermédiaire, plus ou moins allongé, avec cours, permet une suffisante concentration des services, de bonnes communications, en même temps que l'éclairage latéral avec meilleure aération.

La façade principale du nouveau bâtiment doit être placée à une distance suffisante du gymnase pour obtenir une belle place.

*Disposition générale.* 1. Les 3 administrations doivent être nettement séparées. Non seulement leurs bureaux doivent l'être, mais autant que possible les entrées et communications.

2. La bibliothèque devant plus tard occuper tout le bâtiment, ses services principaux doivent être placés au centre.

3. L'entrée principale (sud) doit être commode pour le public. Il doit y avoir en outre 3 entrées secondaires, dont une de service au nord pour la bibliothèque.

4. Le visiteur doit trouver pour ainsi dire automatiquement le chemin du prêt, des salles de lecture et du catalogue. La disposition des salles doit être extrêmement claire. Les salles d'exposition doivent aussi être d'un accès très facile.

5. L'installation des services principaux de la bibliothèque au 1<sup>er</sup> étage permet une meilleure disposition, un service plus économique, un meilleur éclairage des salles.

6. Les magasins doivent être suffisamment concentrés pour permettre un service économique, et être placés au nord.

7. Les bureaux doivent, autant que possible, être orientés au sud, ne pas donner au nord, ni sur une cour.

Ils doivent être aussi proches qu'il se peut des catalogues et des magasins. Ils y seront reliés par une et, si possible, plusieurs voies d'accès spéciales, ou du moins, telles que les employés puissent circuler facilement sans déranger les lecteurs, ni être gênés par eux.

8. Les salles publiques doivent être disposées de façon à faciliter leur surveillance.

9. Les bureaux seront éclairés par des fenêtres latérales. Au cas où les salles publiques recevraient un éclairage vertical, celui-ci devrait être combiné avec l'éclairage latéral.

*Architecture.* L'architecture doit être appropriée à la destination de l'édifice, c'est-à-dire revêtir le caractère convenant à une bibliothèque nationale qui abrite le patrimoine scientifique et littéraire du pays et est un asile du travail intellectuel. Ce caractère s'accorde de la simplicité, mais il implique une certaine dignité et noblesse, en même temps que certaines qualités de bon goût et d'agrément. Il commande d'écartier tout aspect d'usine, d'entrepôt de marchandises, ou d'autres entreprises mercantiles aussi éloignées de l'esprit d'une bibliothèque scientifique.

En revanche, les magasins de livres peuvent et doivent trouver dans la construction des façades leur expression architecturale.

*Plans définitifs et exécution.* L'élaboration des plans définitifs et l'exécution doivent être confiés à des architectes offrant toutes garanties quant à l'exécution des directives ci-dessus.

Un contact constant doit être maintenu entre la direction des constructions fédérales, les architectes et la bibliothèque, une entente complète comme celle qui a existé jusqu'ici pouvant seule assurer des solutions satisfaisantes.

*Personnel.* M. Alfred Boegli, engagé comme comptable en 1923, à titre provisoire, a été nommé fonctionnaire régulier de Vme classe, à partir du 1<sup>er</sup> avril. Mlle Jeanprêtre, qui avait fait un stage d'apprentissage à la Bibliothèque il y a trois ans, a été attachée à nos services en qualité d'auxiliaire, en remplacement de M. Christen et de Mlle Flückiger. Mlles M. Segantini et E. Ingold ont été admises comme volontaires pour une année.

Le classement du directeur dans la nouvelle échelle des traitements a donné lieu, de la part de la Commission, à une requête adressée aux autorités fédérales et à laquelle se sont associés le Musée national et l'Institut météorologique. La commission suisse de coopération intellectuelle a fait, de son côté, pour le même sujet, une démarche auprès du Conseil fédéral.

*L'Accroissement* se chiffre par 9.299 numéros d'inventaire représentant 17.193 unités-volumes, brochures, cartes et estampes, — contre 18.435 en 1926. Les achats (2.809 volumes, etc.) représentent 15 % et les dons (14.384 volumes) 85 % des entrées.

En ce qui concerne les achats, il y a lieu de mentionner spécialement la participation de la Bibliothèque au consortium formé par la Bibliothèque centrale de Zurich, celle du Club alpin suisse et un particulier de Berne pour l'acquisition de la collection de feu le Révérend W. A. B. Coolidge, de Grindelwald, le célèbre historien de l'alpinisme. Grâce à une action rapide le consortium a pu retenir en Suisse cette collection de plus de 21.000 volumes pour le prix de Fr. 30.000. Ses membres

s'étant partagé les séries qui les intéressent, il reste à liquider un solde assez important ; la Bibliothèque nationale a assumé la vente des Helvetica et des ouvrages français. Parmi les ouvrages les plus considérables ou les plus intéressants acquis par elle, nous mentionnerons la collection des *Diarii de Marino Sanuto*, en 58 tomes, source importante pour l'histoire des guerres d'Italie ; une série d'une trentaine de récits de voyages en Suisse entrepris par des Anglais et des Américains, du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle ; l'ouvrage illustré d'*Eden et Fischer, Die Schlösser des Kantons Bern*, publié en 1897 et que nous n'avions pas encore rencontré sur le marché des livres ; enfin une plaquette intitulée *Eines schwitzerischen Casperals Exercitium* qui doit dater de 1700 environ et dont on ne connaît qu'un seul autre exemplaire d'une autre édition ; c'est une parodie en dialecte plus intéressante encore pour les philologues que pour les militaires.

La Bibliothèque a fait, de son côté, divers dons de doubles, entre autres un lot d'ouvrages récréatifs aux ouvriers du « Grimselwerk ».

Le nombre des éditeurs suisses qui ont adhéré à la Convention du dépôt gratuit était de 205 au 31 décembre (en 1926 : 196). Celui des donateurs est d'environ 2.900 (en 1926 : 2.700). Nous saisissons cette occasion de réitérer à tous l'expression de notre vive gratitude, avec le regret de ne pouvoir les mentionner individuellement. Nous devons aussi de la reconnaissance aux personnes qui pensent à nous signaler les publications nouvelles qui pourraient nous avoir échappé, spécialement au Service consulaire fédéral, lequel a pris l'intelligente initiative d'inviter ses agents en tous pays à lui annoncer, à notre intention, les publications intéressantes pour la Suisse parues dans leur ressort.

*Fréquentation et prêt.* La fréquentation de la salle de lecture a augmenté. On y a enregistré 17.190 entrées, soit 988 de plus que l'année précédente. Le nombre de volumes consultés ou prêtés s'est élevé à 39.527, supérieur d'une centaine à celui de 1926. Il ressort de l'examen de ce total que la consultation sur place a diminué, mais que cette baisse est plus que compensée par l'essor remarquable du prêt en dehors de Berne :

on a expédié par la poste 3590 paquets (soit 745 de plus qu'en 1926) contenant 10.212 volumes (augmentation : 2349). Ce développement, d'ailleurs parfaitement conforme au but de la Bibliothèque nationale, entraîne pour le personnel un sensible sucroît de travail, qui affecte non seulement l'expédition proprement dite, mais aussi la correspondance et la comptabilité du prêt.

*Publications et catalogues.* Le *Bulletin bibliographique* a paru régulièrement. Le supplément au *Catalogue des périodiques suisses* pour l'année 1927 est sorti de presse au mois d'avril. Le catalogue de *Musique*, préparé grâce à la collaboration de l'Association des musiciens suisses, a été imprimé au mois de mai avec son concours financier : il donne la liste complète des œuvres de ses membres de 1848 à 1925.

*La Bibliographie scientifique suisse*, annoncée l'an dernier et qui forme, pour notre pays, une suite du défunt « Catalogue international », a vu le jour, au mois de septembre, sous forme d'un premier fascicule publié par notre bureau (M. le prof. Rytz) et comprenant les publications de l'année 1925. Il donne pour la première fois une vue d'ensemble sur l'effort qui s'accomplit en Suisse dans le domaine des sciences pures. Il revêt de ce fait une importance qui a été relevée par le Président de la Société Helvétique des Sciences naturelles dans l'assemblée générale du mois de septembre. Le fascicule 1926 est en préparation et bénéficie comme le premier de la collaboration de plusieurs sociétés scientifiques. La question du *catalogue général* et du bureau de renseignements des bibliothèques suisses, agitée depuis plus de 20 ans, a enfin reçu une solution pratique, celle recommandée par l'Association des bibliothécaires et exposée dans le *Mémoire* de son président sous le nom de « programme minimum ». Le catalogue ne sera établi qu'en un exemplaire sur fiches et ne comprendra, jusqu'à nouvel ordre, que les publications étrangères récemment acquises et ayant paru depuis 10 ans. Il sera exécuté et tenu à jour par la Bibliothèque nationale avec la collaboration des principales bibliothèques suisses, qui lui enverront périodiquement leur contingent de titres. Les Chambres fédérales ont voté dans leur session de décembre les crédits nécessaires ; cela non

pas sous la forme d'un crédit nouveau, spécial et unique, mais sous celle d'une majoration de divers crédits (personnel, mobilier, matériel de bureau) fixés chaque année par la voie du budget. La dépense totale prévue pour 1928 est d'environ 7000 francs. Le travail commencera dans le courant de 1928, quand le directeur aura étudié à Berlin et à La Haye l'organisation et le fonctionnement des catalogues généraux et des services de renseignements qui y existent.

*Statistique de la production littéraire.* La production littéraire de notre pays, qui est allée régulièrement croissant depuis 1921, a marqué l'an dernier une nouvelle augmentation : le nombre des publications mises en vente (les seules dont tient compte notre statistique) s'est élevé à 1909, contre 1823 en 1926.

Si l'on considère la répartition par langues, on constate que le nombre des ouvrages français, dont nous enregistrons la baisse depuis trois ans, rebondit cette fois de 325 à 481, tandis que ceux de langue allemande, manifestant un fléchissement inaccoutumé, tombent de 1362 à 1296.

Le dénombrement par matières révèle, de son côté, en dehors des fluctuations ordinaires, plus ou moins négligeables, un changement assez frappant : tandis que depuis 1920 les Belles-Lettres (romans, nouvelles et récits, poésie, théâtre) occupaient régulièrement le premier rang (361 volumes en 1926), elles se trouvent cette fois (avec 268 volumes) laissées loin en arrière par le droit, les sciences sociales, la politique et la statistique (310 volumes contre 202 l'année précédente). La prédominance de préoccupations réalistes semble encore confirmée par la multiplication des ouvrages compris sous la rubrique Commerce, industrie et transports (143 volumes contre 101). Mais ces chiffres n'ont pas la signification qu'ils paraissent avoir au point de vue national. Ils s'expliquent en majeure partie, tout simplement, par le fait que la Conférence économique internationale convoquée par la Société des Nations s'est réunie l'an dernier sur notre territoire et y a donné lieu à un nombre exceptionnel de publications de cet ordre. Nous tirons de ce cas la conclusion pratique que les ouvrages édités par la Société des Nations et le Bureau international du Travail devront être dorénavant

comptés à part pour éviter que leur nombre croissant ne déséquilibre notre statistique et ne donne une fausse idée de notre production nationale.

Le nombre des ouvrages publiés par des Suisses à l'étranger a continué à augmenter, comme il l'a fait depuis 12 ans, et a atteint, avec 524 volumes, le même niveau qu'en 1914.

---